PROJET LIVHES (SOE4/P5/F1112)

"LIVING HERITAGE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT"

LIVRABLE E 3.1.1.
PLAN D'ACTION TERRITORIAL DU PAYS DE BEARN POUR LA MISE EN ŒUVRE DU GUIDE DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Date : 30 juin 2022

Activité :	**3.1 - Conception d'expériences pilotes et de plans territoriaux pour la mise en œuvre du Guide.**
GT :	GT 3 – Mise en œuvre d'expériences pilotes pour la valorisation du PCI dans différents territoires pour la validation et la diffusion du guide de valorisation.
Partenaire Responsable de l'activité :	Pays de Béarn
Partenaires participant à l'activité :	o 1. PAYS DE BEARN o 2. DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE TERUEL o 3. DIPUTACIÓN DE BURGOS o 4. INSTITUT CATALÀ DE RECERCA EN PATRIMONI CULTURAL o 5. MUNICIPIO DE BARCELOS o 6. UNIVERSIDAD PUBLICA DE NAVARRA o 8. CC PYRENEES HAUT GARONNAISES o 9. AECT RIO MINHO

Numéro et Titre du Livrable	**E 3.1.1 - "Plan d'action territorial du Pays de Béarn pour la mise en œuvre du Guide de valorisation du PCI".**
Auteur / Partenaire Responsable du livrable :	Pays de Béarn
Collaborateur/s :	Pays de Béarn CIRDOC – Institut occitan de cultura CC Pyrénées Haut Garonnaises
Niveau de diffusion :	I - Interne
Date de soumission :	30 juin 2022

Historique du document :

Version	Date	Modifications	Contributeur :
V0	**02/06/2022**	**Version initiale**	**Pays de Béarn**
V1	**30/06/2022**	**Contribution**	**Partenaires**
VF	**30/06/2022**	**Version finale**	**Pays de Béarn**

Le projet LIVHES (SOE4/P5/F1112) est cofinancé par le programme Interreg SUDOE 2014-2020, à travers le Fonds Européen de Développement Régional.

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

RESUME

Ce plan d'action territorial vise d'une part à présenter le contexte dans lequel l'expérience pilote du Pays de Béarn a été définie. Il s'attache donc en première partie, à revenir sur les principaux constats et caractéristiques du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) propres au territoire du Béarn (cf. phase 1 du projet LIVHES - GT1 : diagnostic sur les bonnes pratiques de valorisation du PCI).

Ces constats ont permis d'identifier des enjeux de valorisation du PCI spécifiques au Béarn, dont celui-ci s'est emparé pour définir le projet d'expérience pilote (phase 3 du projet LIVHES – GT3).

Au regard des nombreux identifiés en la matière, le Pays de Béarn a souhaité resserrer son action sur l'expérimentation de formules innovantes de valorisation et de transmission du PCI béarnais en ciblant un public spécifique : les habitants, et parmi eux les actifs (salariés).

Il s'agira ainsi de créer et expérimenter une offre culturelle et de découverte du PCI béarnais (appelée communément "Team-Building") auprès des structures employeurs (publiques et privées) du territoire dans leur programmation de journées d'intégration, ou de séminaires collectifs, de leurs salariés.

Deux raisons ont motivé ce choix. La première réside dans les fondements de la Charte constitutrice du Pays de Béarn, dont l'un des objectifs visés est la meilleure connaissance et appropriation de la culture béarnaise par ses habitants et ses visiteurs. La seconde s'inscrit dans les fondements des projets de coopération européenne, à savoir l'expérimentation d'initiatives innovantes que permet ces programmes.

Cette expérience pilote sera réalisée au cours du second semestre de l'année 2022.

Les effets et résultats produits par l'expérience pilote seront ensuite évalués, dans un cadre commun et partagé avec les autres partenaires du projet LIVHES, puis transférés à d'autres partenaires et acteurs territoriaux.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL EN BEARN 5

2. LES DEFIS DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL SUR LE TERRAIN 10

2.1 LA VALORISATION DU PCI : UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT PUISSANT POUR LE TERRITOIRE BEARNAIS 10

3. LES SOLUTIONS INNOVANTES DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL IDENTIFIEES EXISTANTES ET A EXPERIMENTER 11

3.1 LES DOMAINES D'INNOVATION IDENTIFIES ET PARTAGES PAR LES PARTENAIRES DU PROJET LIVHES 11

3.2 LES DOMAINES D'INNOVATION A INVESTIR PLUS SPECIFIQUEMENT EN BEARN 11

3.3 EXEMPLES DE SOLUTIONS INNOVANTES EXISTANTES DANS LE BEARN 12

4. EXPERIENCE PILOTE DU PAYS DE BEARN : TESTER UNE OFFRE CULTURELLE DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL BEARNAIS EN DIRECTION DES SALARIES DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE 14

4.1 SITUATION INITIALE ET OBJECTIFS 14

4.2 PUBLICS VISES ET DOMAINES DU PCI EXPERIMENTES 15

4.3 PLANIFICATION DES ACTIONS 15

4.4 PLANIFICATION DU TRANSFERT ET DE LA SOCIALISATION DES CONNAISSANCES 16

4.5 BUDGET 17

4.6 CONTRIBUTION DES ACTEURS DES GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX A L'EXPERIENCE PILOTE 17

4.7 ÉVALUATION DE L'EXPERIENCE PILOTE 18

5. AUTRES ACTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL QUE LE PAYS DE BEARN DEVELOPPE EN DEHORS DU CADRE DU PROJET LIVHES 19

5.1 LE PLAN DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE L'IDENTITE CULTURELLE BEARNAISE 19

1. Principales caractéristiques du Patrimoine Culturel Immatériel en Béarn

Pour définir les principales caractéristiques du PCI en Béarn, une analyse des cinq composantes du PCI (traditions et expressions orales / arts du spectacle / pratiques sociales, rituels et événements festifs / connaissance et pratiques concernant la nature et l'univers / savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel) a été réalisée dans le cadre du diagnostic (Phase 1 du projet Livhes). La synthèse de cette analyse est présentée ci-après.

Les traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI) :

Forces :

- Transmission de la langue occitane béarnaise dans les établissements publics et les écoles immersives.
- Forte dynamique sociale autour du chant polyphonique.
- Développement des collaborations entre les entreprises artisanales et les acteurs de la langue et du chant.

Faiblesses :

- L'institutionnalisation de la transmission tend à effacer les dynamiques informelles.

Opportunités :

- Intérêt de la population.
- Accompagnement par le Département des usagers et des acteurs de la transmission de langue (Schéma d'aménagement linguistique pour la langue occitane INICIATIVA DUS).
- Création du tiers-lieu "Ciutat creativa de la cultura bearnesa"
- Valorisation de la langue et la culture comme marqueur de l'identité culturelle du Béarn

---

Menaces :

- Réduire la langue et le PCI local à une fonction de marketing territorial.

Les arts du spectacle :

Forces :

- Structuration de l'enseignement de musiques traditionnelles : fonctionnement en réseau des écoles.
- Pratiques vivantes associées à un tissu associatif actif et engagé.
- Organisation d'événements divers : Hestiv oc, Primtemps de l'Arribèra ...

Faiblesses :

- Pratiques marquées par des événements : difficultés à développer des actions dans la continuité.
- Manque de structuration des dispositifs d'Enseignement Artistique et Culturel dans les établissements scolaires.

Opportunités :

- Intérêt des habitants - Création du tiers-lieu "Ciutat creativa de la cultura bearnesa"

Menaces :

- Difficultés à impliquer de nouveaux bénévoles, notamment des jeunes.
- Priorisation de la mise en spectacle vis-à-vis des dynamiques sociales afférentes aux pratiques et aux significations données par les praticiens.

Les pratiques sociales, rituels et événements festifs :

Forces :

- Événements variés et mobilisateurs (carnavals, foires, fêtes de village, sérénades…).
- Pratiques associées à un tissu associatif actif et engagé.
- Interactions avec la gastronomie et les producteurs locaux.

Faiblesses :

- Diminution des bénévoles

Opportunités :

- Intérêt des habitants envers la culture locale, les produits locaux, etc.
- Création du tiers-lieu “Ciutat creativa de la cultura bearnesa”

Menaces :

- Difficultés à impliquer les jeunes

Les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers :

Forces :

- Culture paysanne toujours ancrée dans certains secteurs du territoire.
- Pratiques agro-pastorales actives.
- Initiatives pour la valorisation des connaissances concernant la nature, tel que le Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn (Pôle ethnobotanique).

Faiblesses :

- Faible prise de conscience de la valeur publique des pratiques par les praticiens eux-mêmes.
- Cloisonnement des acteurs du PCI, notamment entre acteurs de la culture et acteurs économiques.

Opportunités :

- Intérêt de la population envers la culture locale et la nature.
- Création du tiers-lieu "Ciutat creativa de la cultura bearnesa".

Menaces :

- Déprise du secteur agricole et difficultés à transmettre les exploitations.

Les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel :

Forces :

- Entreprises artisanales emblématiques, dynamiques et reconnues (Soulor, Moutet, Jurançon…)
- Produits de qualité sur le territoire (fromages, vin, tissus…).
- Réseaux d'acteurs structurés dans le territoire (autour de marques, de labels, du PAT, etc.)
- Développement de collaborations avec les acteurs de la langue et de la culture (dans le cadre de la promotion des produits par exemple).

Faiblesses :

- Faible prise de conscience de la valeur publique des pratiques par les praticiens eux-mêmes.
- Mise en réseau territoriale insuffisante, notamment entre les différents acteurs de la chaîne économique : artisans et fournisseurs locaux d'outils de production et de matières premières.
- Manque de dispositifs pour la préservation et la mise en valeur des savoir-faire du territoire.

Opportunités :

- Intérêt des habitants envers le local, la culture locale, les produits locaux, etc.
- Rôle social des entreprises : conscientisation de la valeur du PCI auprès de la population et des élus.
- Stratégie de la Région pour la filière du Cuir, du Textile et des Métiers d'art.
- Création du tiers-lieu "Ciutat creativa de la cultura bearnesa".

Menaces :

- Valorisation des pratiques sans considération des risques de dénaturation ou de folklorisation.
- Réduire la langue et le PCI local à une fonction de marketing.

2. Les défis de la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel sur le terrain

2.1 La valorisation du PCI : un levier de développement puissant pour le territoire béarnais

Doté d'un patrimoine culturel et immatériel très riche, le Pays de Béarn s'est engagé dans le projet LIVHES pour enclencher une politique de valorisation patrimoniale. L'objectif premier visé est d'apporter une meilleure connaissance et appropriation de la culture béarnaise par ses habitants et ses visiteurs, en vue d'améliorer sa valorisation et sa promotion.

La première phase du projet LIVHES, consacrée à la réalisation d'un diagnostic sur les bonnes pratiques de valorisation du PCI, a permis dans un premier temps d'identifier les caractéristiques du PCI spécifiques en Béarn, et d'en dégager les enjeux spécifiques suivants :

- Le renforcement du rôle du PCI en tant que porteur de valeurs d'un point de vue symbolique et social (au quotidien), mais aussi économique (notamment pour les praticiens qui en font leur mode de vie) ;
- L'amélioration de la reconnaissance et de la considération du PCI par la société, les institutions et les collectivités territoriales (agents et élus) ;
- L'accompagnement des praticiens dans la prise de conscience de la valeur publique de leurs pratiques et dans l'appropriation des dispositifs de sauvegarde et de valorisation existants ;
- La promotion d'une vision globale du PCI tenant compte de la structure écosystémique des pratiques : reliant les acteurs des domaines économiques et culturels, ou encore les praticiens et les fournisseurs locaux d'outils et de matières premières ;
- La montée en puissance des réseaux d'acteurs existants et création de nouvelles démarches de mise en réseau (tenant compte aussi bien des initiatives institutionnelles que des collaborations informelles) ;
- Le développement de dispositifs de valorisation structurants qui, tout en préservant la dimension sociale et informelle des pratiques, assurent la transmission intergénérationnelle et permettent (structurent) les initiatives sur le long terme et la mise en place d'actions récurrentes ;
- La facilitation de la montée en compétences des acteurs du PCI, notamment par leur professionnalisation (en parallèle du tissu bénévole) ;
- L'équilibre des initiatives pour la sauvegarde et valorisation du PCI dans l'ensemble du territoire ;
- Le soutien des initiatives du tourisme culturel existantes et développement de démarches innovantes de mise en tourisme durable du PCI ;
- La facilitation d'une réflexion collective sur les risques de décontextualisation de certaines pratiques ou expressions du PCI, plus médiatisées ou plus prédisposées à une "sur-touristification".

3. Les solutions innovantes de valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel identifiées existantes et à expérimenter

3.1 Les domaines d'innovation identifiés et partagés par les partenaires du projet LIVHES

Le diagnostic sur les bonnes pratiques de valorisation du PCI a permis d'identifier 6 axes pour la valorisation du PCI, communs et partagés par l'ensemble des partenaires du projet LIVHES :

Solutions innovantes : 6 axes pour la valorisation du PCI

DYNAMIQUES SOCIALES	DOCUMENTATION	TRANSMISSION ET MÉDIATION	SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT	RÉSEAUX ET GOUVERNANCE
Des dynamiques capables de créer du lien et de transmettre le PCI	**Des dispositif en interaction avec les porteurs du PCI**	**Des dispositifs intégrateurs, accessibles, participatifs et expérientiels**	**Des dispositifs destinés aux praticiens, associations et secteurs d'activité**	**Des dispositifs inclusifs, intersectoriels et interterritoriaux**
Générées par les communautés de pratiques	Accessibles aux / alimentés par les communautés de pratiques	Combinant des processus formels et informels	Soutien technique et financier pour sauvegarder, transmettre et valoriser	Participation des praticiens et des acteurs clés dans la gouvernance
Générées par un territoire en résonance avec son identité culturelle	Intégrant des pratiques ordinaires, rares ou menacées	Impliquant les communautés de pratiques	Structuration des filières économiques et culturelles locales	Pilotage par les entités publiques territoriales
Fédération, participation et implication des populations locales	Tenant compte de la diversité culturelle	Reposant sur la participation active des apprenants / du public	Mise en réseaux des acteurs	Mise en réseau des acteurs du PCI (au sein du même domaine / entre domaines)
Interaction entre différentes pratiques du PCI	Vecteurs d'une identité culturelle dans laquelle les habitants se reconnaissent	Accessibles à tous et sur l'ensemble du territoire (voire mobiles)		Sur des périmètres géographiques variables, voire transfrontaliers
		Permettant la médiation touristique pour faire découvrir le territoire		

DIVERSITÉ

Des dispositifs assurant la mixité et la complémentarité des actions de sauvegarde - valorisation

Des dispositifs multimodaux : portés par des communautés de pratiques, des associations, des administrations, des équipements culturels, etc. ; ou une combinaison de ceux-ci.

Combinent une variété de pratiques (danse, gastronomie, artisanat, chants, fêtes, jeux, pratiques agricoles, pêche, expressions linguistiques…)

Combinent une variété de champs d'actions (pédagogie, développement économique, recherche, musées, tourisme, entreprises artisanales, secteur agroalimentaire, approches numériques…)

3.2 Les domaines d'innovation à investir plus spécifiquement en Béarn

Parmi les 6 axes d'innovation précités, certains d'entre eux ont été retenus pour être expérimentés dans le Béarn, et se déclinent de la façon suivante :

- **Approches numériques du PCI** : dans la continuité des actions déjà engagées sur le PCI du Béarn, la valorisation numérique permettrait de renforcer la visibilité du PCI et des démarches de valorisation existantes ; de développer l'offre de ressources en ligne pour les agents des collectivités territoriales, pour la communauté éducative et l'ensemble des usagers.

- **Tourisme expérientiel** : Un dispositif de valorisation touristique permettrait d'expérimenter de nouvelles formes de tourisme culturel.

- **La filière agro-alimentaire et le secteur de l'artisanat** reposent sur des produits de qualité en quête de nouvelles collaborations et de dispositifs de valorisation structurants.

- **Pratiques festives** : Le territoire est support d'événements festifs variés et fédérateurs : le développement de nouveaux partenariats permettrait d'enrichir les interactions sociales et économiques entre les pratiques festives, la langue, l'artisanat et les produits agro-alimentaires locaux.

- **Dispositifs de transmission / Éducation au PCI** : Les acteurs du PCI sont en demande d'une meilleure structuration des démarches de de transmission des pratiques et de médiation patrimoniale, dans un contexte de regain d'intérêt de la population envers la langue et la culture locales.

3.3 Exemples de solutions innovantes existantes dans le Béarn

Plusieurs démarches de valorisation du PCI ont été étudiées dans le but d'éclairer des réponses aux défis du PCI identifiés au sein du Béarn. En voici l'analyse de deux d'entre elles : la dynamique sociale du chant polyphonique en Béarn, et la stratégie de valorisation de la Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine.

- **La dynamique sociale du chant polyphonique** répond aux enjeux territoriaux relevés au sein du diagnostic, à savoir :

- Les habitants et les acteurs du territoire se montrent attachés à la pratique, elle constitue un vecteur fort de l'identité culturelle locale. Elle reste néanmoins méconnue d'une part de la population locale.

- La polyphonie est capable de fédérer des acteurs locaux du PCI issus de domaines divers (chant, pratiques instrumentales, danse, artisanat, agriculture, gastronomie, etc.). En effet, la pratique est souvent associée à des moments de convivialité alliant chant et gastronomie locale. Des producteurs locaux (comme les vignerons de Jurançon ou le fabricant de chaussures Soulor) n'hésitent pas à se saisir de cette dynamique pour promouvoir leurs produits, voire pour développer une image de marque basée sur l'identité béarnaise.
  La polyphonie contribue ainsi à renforcer un écosystème d'activités associant acteurs du milieu culturel et acteurs des filières économiques locales.

- La polyphonie mobilise de nombreux praticiens et acteurs (associatifs, publics, privés) en Béarn et compte avec des dispositifs de transmission (informels et formels) et de valorisation efficaces. Cependant, la situation varie en fonction des territoires au sein du Béarn et l'implication des jeunes générations reste compliquée. De plus, un soutien accru des institutions publiques semble nécessaire pour assurer la pérennité des actions.

- La pratique du chant polyphonique contribue à la visibilité et à la prise de conscience du PCI local.

- La dimension sociale et informelle de la pratique persiste, elle constitue d'ailleurs son moteur principal.

- **La stratégie de valorisation de la Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine** s'illustre comme une démarche innovante de valorisation, car elle :

- Accompagne les entreprises artisanales du territoire dans leurs projets et développe la structuration de la filière dans la Région ;

- Favorise les interrelations entre les fournisseurs locaux de matières premières et les praticiens ;

- Soutient les entreprises dans l'accès aux marchés régionaux, nationaux et internationaux ;

- Œuvre au développement du Tourisme de savoir-faire dans la Région ;

- Favorise la perception des artisans de la valeur publique de leurs propres pratiques ;

- Facilite l'accès des praticiens à l'information concernant les politiques et les aides existantes pour la sauvegarde et la valorisation de leurs savoir-faire ;

- Améliore la visibilité et la reconnaissance des pratiques envers les collectivités territoriales (leurs élus et leurs agents), les habitants de la Région et la société en général ;

- Renforce les réseaux d'acteurs existants et favorise la création de nouveaux réseaux ;

- Peut être qualifiée de "dispositif structurant", capable d'impulser la pérennité des initiatives et la mise en place d'actions récurrentes.

4. Expérience pilote du Pays de Béarn : tester une offre culturelle de découverte du Patrimoine Culturel Immatériel béarnais en direction des salariés des entreprises du territoire

4.1 Situation initiale et objectifs

Les enjeux et les défis du PCI en Béarn tels que présentés dans la seconde partie de ce plan d'actions sont nombreux et ambitieux, nécessitant un engagement sur le long terme. Dans le cadre du projet LIVHES, le Pays de Béarn a souhaité resserrer son action sur l'expérimentation de formules innovantes de valorisation et de transmission du PCI béarnais en ciblant un public spécifique : les habitants.

Deux raisons ont motivé ce choix. La première réside dans les fondements de la Charte constitutrice du Pays de Béarn, dont l'un des objectifs visés est la meilleure connaissance et appropriation de la culture béarnaise par ses habitants et ses visiteurs. La seconde s'inscrit dans les fondements des projets de coopération européenne, à savoir l'expérimentation d'initiatives innovantes que permet ces programmes.

Ainsi, le Pays de Béarn a souhaité mener une expérience pilote consistant à créer et expérimenter une offre de découverte et de partage du PCI béarnais auprès des structures employeurs (publiques et privées) du territoire dans leur programmation de journées d'intégration, ou de séminaires collectifs, de leurs salariés. Cette expérimentation vise ainsi à **tester une offre de contenu culturel pour les journées d'intégration des employés, ou de séminaires collectifs ad hoc, des structures socio-économiques du territoire, en vue de la rendre commercialisable et reproductible sur le long terme.**

Cette expérience pilote s'inscrit ainsi en réponse aux enjeux spécifiques suivants :

- Améliorer la reconnaissance et la considération du PCI par la société, les institutions et les collectivités territoriales (agents et élus),
- Promouvoir une vision globale du PCI tenant compte de la structure écosystémique des pratiques : reliant les acteurs des domaines économiques et culturels, ou encore les praticiens et les fournisseurs locaux d'outils et de matières premières,
- Développer des dispositifs structurants qui :

→ Assurent la transmission intergénérationnelle ;
→ Permettent (structurent) les initiatives sur le long terme et la mise en place d'actions récurrentes ;
→ Reposent sur une montée en compétences des acteurs, notamment par leur professionnalisation (en parallèle du tissu bénévole) ;
→ Équilibrent la sauvegarde et valorisation du PCI sur l'ensemble du territoire.

Plus largement, le Pays de Béarn ambitionne à travers cette expérience pilote, de rapprocher les acteurs des domaines économiques et culturels du territoire. Il s'agit ici de « changer le regard » sur la vision plus traditionnellement portée sur le PCI, se limitant bien souvent au champ du développement culturel. L'expérience pilote démontrera que le PCI béarnais peut susciter l'intérêt et répondre à des besoins des employeurs du territoire, et qu'en y répondant, il assure sa valorisation, sa sauvegarde et sa transmission.

Enfin, le béarnais, langue d'oc en Béarn et composante majeure de l'identité culturelle béarnaise, et vecteur de valorisation et de transmission du PCI béarnais, aura une place à part entière en tant que telle, dans l'expérience pilote. Son intégration aura lieu tant dans les phases de conception et de mise en œuvre de l'expérience pilote que dans les livrables attendus de la prestation.

4.2 Publics visés et domaines du PCI expérimentés

Le public visé par l'expérience pilote est les habitants du Béarn, et plus spécifiquement :

- Un « public direct » : les structures employeurs implantées en Béarn : les structures visées ici concernent aussi bien le secteur public (administrations, collectivités territoriales, etc.) que le secteur privé (grands groupes, etc.), ainsi que tous les secteurs d'activités.
- Un « public indirect » : les habitants du Béarn. La réalisation de ces journées d'intégration expérimentales par les structures employeurs du territoire, s'adresse in fine à ses usagers (salariés, agents), soit aux habitants du Béarn.

Le PCI visé par la prestation, comporte les cinq domaines définis par la Convention de l'Unesco de 2003, à savoir :

- Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI)
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

Un ou plusieurs des domaines précités seront explorés librement dans l'expérience pilote, à condition qu'ils soient existants et spécifiques en Béarn.

4.3 Planification des actions

L'expérience pilote est définie selon un process de mise en œuvre comportant trois phases.

Phase 1 : Identification et sélection de structures employeurs du territoire volontaires pour expérimenter l'offre de contenu dans la programmation de leurs journées d'intégration

Au cours de cette phase, le prestataire retenu pour réaliser l'expérience pilote sera amené à rencontrer les représentants des structures employeurs (dirigeants, représentants des services de Ressources Humaines, etc.) ciblées, pour présenter la démarche et s'assurer de leur engagement dans cette expérimentation. L'équipe du Pays de Béarn pourra accompagner le prestataire dans ces rencontres.

Cette étape supposera en amont que le prestataire réalise en interne auprès des représentants de la structure un travail de sensibilisation sur le PCI béarnais. Ce travail permettra ensuite de co-construire une offre de contenu culturel « sur mesure » et adaptée aux besoins de la structure employeur (nombre de jours, lieux…).

Durée prévisionnelle : 2 mois

Phase 2 : Conception de l'offre de contenu culturel des journées d'intégration des employés de la structure

Cette offre de contenu culturel devra apporter plusieurs intérêts pour la structure employeur :

- Apporter et générer grâce au PCI, de la cohésion sociale et un esprit d'équipe au sein des salariés,
- Faire découvrir le territoire béarnais par son PCI, par le partage des valeurs, des émotions et des sensations qu'il génère, et par l'expérimentation collective de pratiques du PCI.

Les contenus créés dans le cadre de la prestation devront être pertinents aux plans culturels et scientifiques

Durée prévisionnelle : 2 mois

Phase 3 : Réalisation des journées d'intégration et évaluation

Le prestataire planifiera avec la structure employeur la réalisation de ces journées d'intégration, en vue de les réaliser auprès de ses salariés au cours du dernier trimestre de l'année 2022.

Après la réalisation de ces journées d'intégration expérimentales (ou séminaires collectifs ad hoc), le prestataire évaluera les résultats de sa prestation en questionnant d'une part les employés qui en ont bénéficié par un questionnaire d'évaluation. D'autre part, le prestataire prévoira un temps d'échanges avec les représentants de chaque structure employeur pour évaluer la prestation.

Durée prévisionnelle : 2 mois

4.4 Planification du transfert et de la socialisation des connaissances

Les livrables attendus à l'issue de cette expérience pilote sont :

Phases 1 et 2 : Le prestataire produira un support de type « kit de formation/sensibilisation » ou « MOOC » sur le PCI béarnais à l'attention des représentants internes de la structure. Le prestataire produira un format libre de supports pédagogiques : vidéos, supports papier, outils numériques, etc.

Phases 3 et 4 : Le prestataire produira un document de présentation détaillée (en version papier) du contenu des journées d'intégration qu'il aura défini avec les structures employeurs.

Il devra également produire un questionnaire de satisfaction à destination des employés qui réaliseront les journées d'intégration expérimentées dans le cadre de sa prestation.

4.5 Budget

Le coût maximal de la prestation prévu par le Pays de Béarn est de **57 000 € TTC**.

Le prestataire ayant été retenu par conduire cette expérience pilote, l'association de préfiguration de la Ciutat, a présenté le budget ventilé de la façon suivante :

Phase 1 : Identification et sélection de structures employeurs du territoire volontaires pour expérimenter l'offre de contenu dans la programmation de leurs journées d'intégration	* Personnel :	4 752 €
	* Voyages et déplacements :	0 €
	* Services externes :	0 €
Phase 2 : Conception de l'offre de contenu culturel des journées d'intégration des employés de la structure	* Personnel :	9 192 €
	* Voyages et déplacements :	0 €
	* Services externes :	26 275 €
Phase 3 : Réalisation des journées d'intégration et évaluation	* Personnel :	10 530 €
	* Voyages et déplacements :	4 620 €
	* Services externes :	1 275 €

Total *:*

* Personnel :	24 474 €
* Voyages et déplacements :	4 620 €
* Services externes :	27 550 €
	56 644 €

4.6 Contribution des acteurs des Groupes de Travail Territoriaux à l'expérience pilote

Les acteurs territoriaux mobilisés lors de la phase du diagnostic, sont présents dans les différentes instances de gouvernance et réseaux partenariales du Pays de Béarn. Les acteurs qui seront le plus mobilisés durant cette expérience pilote sont :

- Les élus du Pays de Béarn par l'intermédiaire de son groupe de travail « Identité culturelle » ;
- Les membres du Conseil de Développement du Pays de Béarn (instance de représentation de la société civile du Béarn) ;
- Les membres du groupe de travail « Identitats » du Conseil de Développement du Pays de Béarn ;
- Les agents territoriaux des huit intercommunalités membres du Pays de Béarn ;
- Les agents territoriaux du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques (service Politique linguistique occitane, béarnaise et gasconne) ;
- Les responsables de projets des Pays d'Art et d'Histoire du Béarn ;
- Les professionnels du tourisme.

4.7 Évaluation de l'expérience pilote

L'évaluation de l'expérience pilote comprendra deux niveaux :

- Une première évaluation que le bénéficiaire effectuera avec le public ayant directement bénéficié de l'expérience pilote. Son contenu sera défini par chacun des bénéficiaires.

- Une seconde évaluation, commune à l'ensemble des partenaires du projet LIVHES, et présentée dans la fiche ci-dessous. Cette évaluation sera intégrée à la fois dans le guide de valorisation du PCI (GT2) et à la fois dans l'expérience pilote (GT3).

Nom de l'expérience pilote :
Localisation du programme, du projet ou de l'activité : *(Région / département / intercommunalité/ commune)*
Nom du partenaire participant à l'activité :
Date ou période d'achèvement :
Brève description : *(En fonction des enjeux territoriaux du diagnostic PCI, hiérarchiser les enjeux auxquels répond l'expérience pilote. Maximum 150 mots)*
Objectifs *Les objectifs spécifiques de l'expérience pilote (Maximum 50 mots)*
Destinataires : *Définir les destinataires de l'expérience pilote (maximum 40 mots) et expliquer la méthodologie utilisée pour son évaluation.*
En quoi le PCI est utile pour le développement social, économique et culturel de votre territoire ?
En quoi l'expérience pilote repond-elle aux besoins des acteurs du territoire ?

Considérez-vous que cette expérience pilote puisse vous être utile dans l'immédiat ? *(Au regard des autres activités développées par le bénéficiaire en dehors du projet LIVHES)*
Le travail réalisé avec les acteurs du territoire a-t-il permis d'atteindre les objectifs définis pour l'expérience pilote? Précisez votre réponse.
Sélection des principaux indicateurs (seule liste, les icônes seront ajoutées en phase de conception):
Principaux domaines du PCI : - Traditions et expressions orales (y compris la langue comme vecteur du PCI) - Arts du spectacle - Pratiques sociales, rituels et événements festifs - Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers - Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
Liens officiels : *(ils peuvent provenir des acteurs principaux, …)* *Vous pouvez également accéder, via un lien, au Plan d'action territorial.* *Ainsi que la vidéo de 3 minutes de chaque essai pilote et la vidéo récapitulative*

5. Autres actions de valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel que le Pays de Béarn développe en dehors du cadre du projet LIVHES

5.1 Le plan de développement et de valorisation de l'identité culturelle béarnaise

Les différentes actions menées dans le cadre du projet LIVHES, que ce soit le diagnostic sur les bonnes pratiques de valorisation du PCI (GT1), le guide de valorisation du PCI (GT3) ou l'expérience pilote (GT3), s'inscrivent pleinement dans le cadre du programme d'actions dédié à la valorisation et au développement de l'identité culturelle béarnaise, que le Pays de Béarn met en œuvre depuis 2020.

En effet, le Pays de Béarn conduit ce programme d'actions et le projet LIVHES de façon concomitante depuis novembre 2020, car étroitement liés en matière d'actions à développer.

Au-delà des actions concrètes, c'est toute une dynamique partenariale associant acteurs institutionnels, élus et agents des collectivités, acteurs socio-économiques du territoire, acteurs universitaires, etc., que le Pays de Béarn anime pour pouvoir œuvrer collectivement sur le sujet.